

ÉTUDES Céréales



Synthèse des facteurs de compétitivité sur le marché mondial du blé tendre – Veille concurrentielle 2022

Le blé est l'une des principales céréales cultivées dans le monde (739 Mt produites en 2020). Cette céréale joue un rôle majeur pour répondre aux besoins alimentaires des populations humaines, mais une grande partie des volumes a pour débouchés l'alimentation animale et les industries non-alimentaires. Compte-tenu de la croissance démographique et de la poursuite de l'augmentation de la consommation de blé, soutenue par les changements de régimes alimentaires, les pays se maintiennent dans des situations d'interdépendance forte, entre grands importateurs et exportateurs. Dans ce contexte, les filières blé tendre évoluent et s'adaptent, notamment avec l'augmentation des surfaces après des années à stagner (211 Mha en 2020) et une amélioration des rendements à l'échelle mondiale (35,1 q/ha en 2020). Cette étude a pour objectif d'analyser la compétitivité, et les perspectives de développement des acteurs majeurs de ces marchés et ainsi de donner des clefs pour comprendre les évolutions en cours. La campagne 2020/21 a pour particularité d'avoir été au cœur de la crise sanitaire mondiale, ayant notamment provoqué des disruptions dans les chaînes logistiques, mettant à l'épreuve les marchés des grains.

Méthodologie de la veille

Deux séries d'objectifs ont été fixées à la veille :

- Analyser le contexte concurrentiel international, comprendre les forces et faiblesses des 13 principaux pays exportateurs et producteurs de blé tendre.
- Analyser les principaux marchés de destination dans le monde, ainsi que les marchés historiques de la France.

Cette étude est réalisée chaque année par FranceAgriMer depuis 10 ans. **Cette veille traite de la campagne de commercialisation 2020/2021 – juillet/juin.**

Les 13 principaux pays de la veille

Les 13 pays analysés sont la Russie, les Etats-Unis, la France, l'Australie, le Canada, l'Allemagne, la Lituanie, le Kazakhstan, l'Ukraine, l'Argentine, le Royaume-Unis, la Roumanie et la Bulgarie.

L'évaluation de la compétitivité repose sur 6 axes d'analyse :

- Potentiel producteur
- Facteurs agro-climatiques
- Conquête des marchés
- Portefeuilles des marchés
- Organisation des filières
- Facteurs macro-économiques

On identifiera dans chaque axe les forces et les faiblesses des pays ce qui permettra de positionner la filière française au sein de cet environnement

concurrentiel. Au total, les pays obtiennent une note de 1000 points, reflétant leur niveau de compétitivité sur le marché mondial.

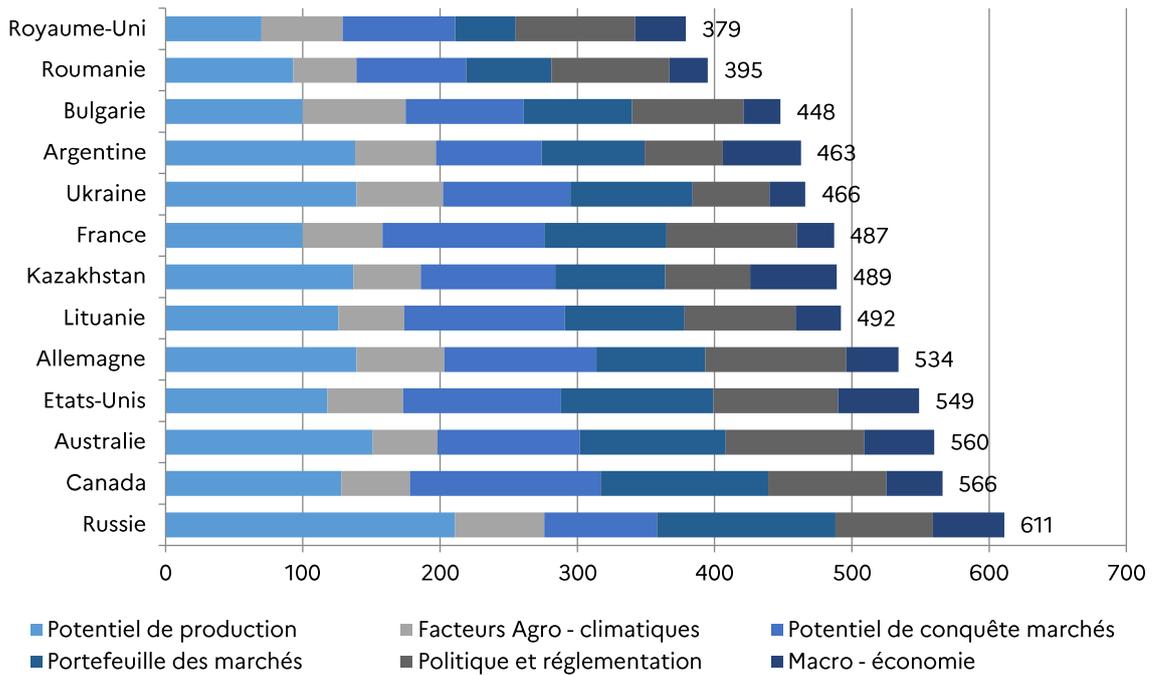
Bien que le veille fournisse un classement de compétitivité par points, il convient d'appuyer que l'intérêt de cette veille repose principalement sur l'analyse détaillée et spécifique de l'évolution des indicateurs dans le temps. L'agrégation et la présentation de ces résultats sous forme de classement par point est une information générale, dont l'analyse ne peut être que limitée telle quelle et se doit d'être complétée par une étude plus précise des indicateurs.

Résultats et analyse de la veille concurrentielle 2022

Le podium est modifié par rapport à 2021 avec l'entrée de l'Australie dans le top 3. La Russie reste à la première position, le Canada remonte à la 2^{ème} place, tandis que l'Australie prend la 3^{ème} place du classement. La France perd du terrain dans ce classement et se place à la 8^{ème} position.

La **Russie** se démarque toujours en restant le 3^{ème} producteur mondial après l'Inde et la Chine (84 Mt de production). Le pays se place comme le premier exportateur mondial en volume, en continuant de développer de nouvelles relations commerciales dans le monde (notamment au Brésil). Cette nouvelle campagne se démarque par des rendements à la hausse permettant de confirmer des coûts de production peu élevés.

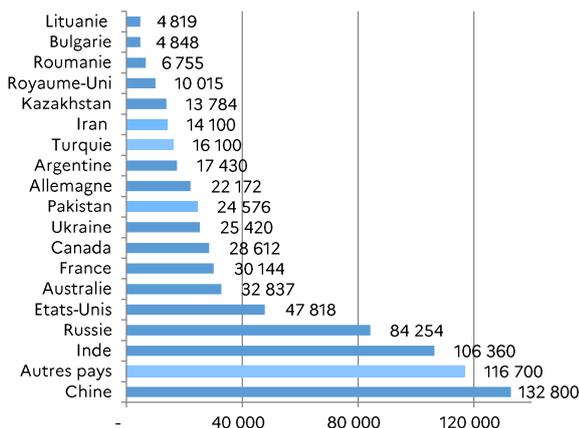
Les résultats du classement final de la veille 2022



Source : veille concurrentielle FranceAgriMer, 2022

La Russie maintient sa position de leader sur le marché du blé tendre

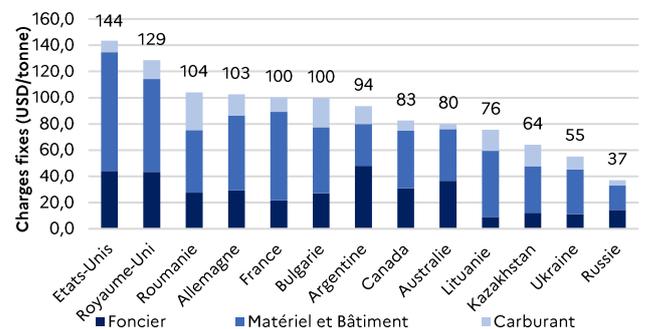
Les 13 pays étudiés détiennent une part importante du marché du blé tendre avec des surfaces cumulées cultivées en blé tendre qui représentent près de la moitié des surfaces mondiales. Cette année, l’Australie tire son épingle du jeu avec 12,7 Mha emblavés en blé tendre.



Répartition de la production de blé tendre en 2020 (1 000 tonnes)
(Sources : IGC, Eurostat, FranceAgriMer, FAO)

La Russie, en étant le 3^{ème} producteur mondial de blé tendre, peut répondre à ces demandes grandissantes en raison, notamment, de coûts de mains d’œuvre et de charges fixes plus faibles. Cependant, bien que tendanciellement en hausse, sa productivité à l’hectare est en baisse sur un an. L’Australie passe de la 13^{ème} à la 2^{ème} place sur l’axe du potentiel de production du fait d’une hausse de la production, bien que les coûts de

production restent assez élevés dans le pays compensés par de bons rendements.

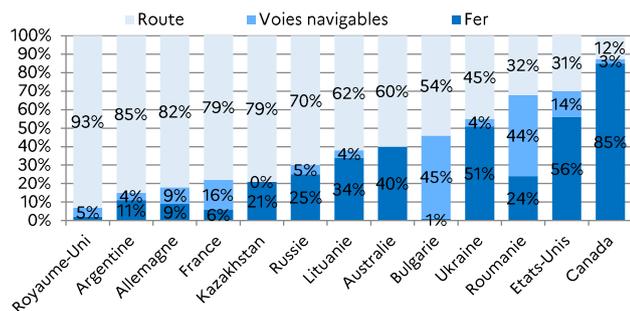


Charges fixes en 2020 (USD/tonne) (Sources : AEGIC, USDA, FADN, GRDC, Ministère de l’Agriculture, Commission Européenne, RRB)

L’investissement dans les infrastructures comme levier de valorisation des récoltes

Qu’il s’agisse du transport ou du stockage, les infrastructures ont un rôle important dans le positionnement concurrentiel sur le marché du blé tendre. L’Australie, le Royaume-Uni et la France se positionnent comme des pays avec de très larges capacités de stockage. Toutes ces infrastructures permettent de contrôler le risque des chaînes d’approvisionnement. Cependant, cela ne suffit pas forcément à se positionner sur de nouveaux marchés. Le Canada conserve sa première position sur l’axe de conquête de nouveaux marchés, en raison de blés de grande qualité vendus à des prix élevés. La France conserve aussi sa seconde position du fait de son offre abondante de blé meunier ainsi qu’à son développement de l’agriculture biologique. Son

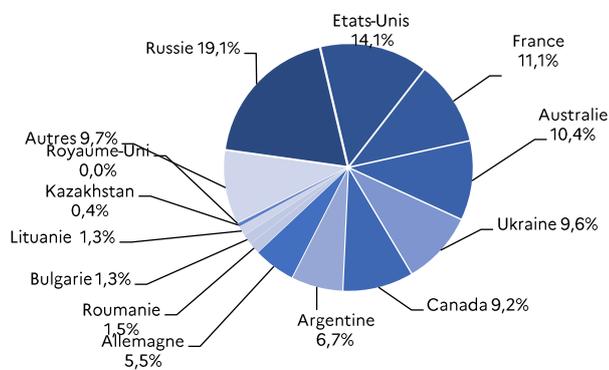
positionnement en Europe lui assure une place de choix pour approvisionner les pays voisins ainsi que certains pays d'Afrique du Nord.



Les différentes modalités de transport utilisées pour le grain (% volume-km) (Sources : AEGIC, Passion Céréales, DEFRA, Destatis, USDA, Eurostat, Statistiques Lituaniennes)

Portefeuille de marché

Sur l'ensemble des pays étudiés, le niveau d'exportation globale a baissé par rapport à la précédente campagne notamment pour les pays européens. Seule la Lituanie voit ses résultats à l'export augmenter. Les chiffres d'exportations de l'Australie ont aussi fortement augmenté par rapport à une année 2019 catastrophique. La Russie conserve sa place de 1^{er} exportateur mondial, devant les États-Unis. Cependant, on peut noter une nette baisse des volumes exportés pour l'ensemble des pays étudiés entre la campagne 19/20 et la campagne 20/21 (-12,5 Mt).

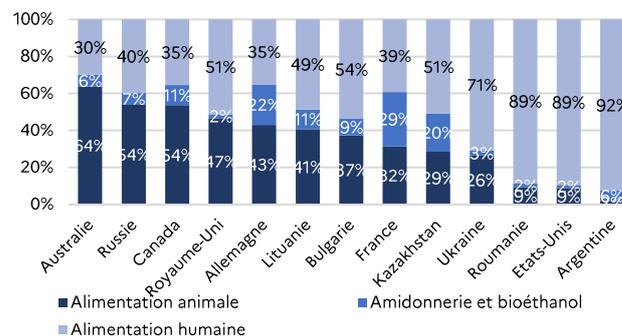


Parts de marché en volume pour les 14 pays destinataires clés sur la campagne 2020-2021 (volumes équivalent grain) (Sources : Traitement Agrex consulting d'après IGC, Comext)

La Russie se place à la première place de cet axe « portefeuille de marché » grâce à des exportations revues à la hausse pour la campagne 2020/21. Le pays continue de développer ses relations avec des nouveaux marchés comme au Brésil et continue de renforcer ses liens avec les autres acteurs commerciaux. La France, deuxième partenaire des pays importateurs ciblés, est très présente auprès de ses voisins limitrophes comme l'Espagne, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas.

Le développement d'autres débouchés et la consommation de blé tendre

La Russie est le 1^{er} consommateur de blé tendre parmi les pays étudiés (41,2 millions de tonnes en augmentation par rapport à la campagne 19/20), elle est suivie des États-Unis (27,9 millions de tonnes) puis de la France avec 18,6 Mt. Les utilisations de ces pays concernent majoritairement l'alimentation humaine et l'alimentation animale. Cependant de nouveaux débouchés prennent de plus en plus de place, notamment avec le secteur de l'amidonnerie et des biocarburants qui, en France, représente 30% des utilisations. On continue aussi d'observer le développement d'un intérêt pour la farine : la transformation du produit brut augmente la valeur ajoutée du blé. Sur cette campagne 20/21, la part de blé exportée sous forme de farine a augmenté.



Part des débouchés dans la consommation totale en 2020 - % hors semence (Sources : IGC, FranceAgriMer, BMELV, DEFRA, Eurostat, traitement Agrex consulting)

Environnement politique

La compétitivité européenne est soutenue par la PAC. Ces aides offrent un soutien important pour les agriculteurs de l'Union européenne. La campagne étudiée dans cette veille intervient au cœur de la crise COVID, et les aides ont dû être adaptées. En UE, la commission Européenne a augmenté le soutien d'aides aux petites et moyennes entreprises des domaines des transformations, de la commercialisation et du développement de produits agricoles. Aux États-Unis, le programme « Coronavirus Food Assistance Program » a vu le jour pour aider les agriculteurs impactés par la crise. Dans les autres pays, le budget alloué au soutien à l'agriculture est loin d'être le même que pour les pays européens.

Les réglementations

Selon le travail de veille, la France et l'Allemagne sont les pays les plus exigeants en matière de réglementation phytosanitaire. Cette exigence, qui n'est pas le cas de tous les pays, est orientée par la directive Nitrates. Hors Union européenne, le Canada se démarque avec une réglementation très stricte en matière d'utilisation de produits phytosanitaires (usage limité impliquant des superficies maximales et une localisation particulière pour leur utilisation). Les autres pays mettent en place des réglementations moins strictes avec comme objectif de rendre leur blé tendre

plus compétitif sur les marchés (Russie, Kazakhstan, Argentine).

Les réglementations peuvent aussi contribuer à limiter la production. En effet, cela peut concerner les jachères, la diversification de cultures ou encore l'interdiction de cultures OGM. C'est notamment le cas dans l'Union européenne avec le verdissement de la PAC permettant de préserver le potentiel agronomique des sols et la biodiversité avec la préservation des 4 % des terres arables en jachères ou encore l'obligation de rotations des cultures sur au moins 35 % des terres arables. Le Royaume-Uni, quant à lui a fait le choix de la promotion de la diversification des cultures quand les Etats-Unis incitent, eux aussi, les agriculteurs à laisser des terres en jachères (bien que cette mesure soit basée sur le volontariat).

Classement final

La Russie conserve sa première place notamment en raison de son rang de 3^{ème} producteur mondial avec 84 Mt produites. Le pays est présent sur de nombreux marchés et continue de développer son positionnement sur de nouveaux segments, présentant de nombreux atouts concurrentiels : faible coût de main d'œuvre, exploitations de grandes tailles entraînant des économies d'échelle. La filière possède aussi une réglementation avantageuse : peu contraignante sur l'utilisation des produits phytosanitaires et à faibles taux d'imposition pour les entreprises. Cependant, la qualité du grain peut apparaître inférieure à celle de ses concurrents, et les rendements nationaux restent inférieurs à la moyenne mondiale.

À la deuxième place, le Canada remonte d'une place par rapport à la précédente veille, du fait de la qualité de ses grains et d'une offre segmentée. Cette campagne 20/21 a permis au pays de développer ses exports en devenant le 3^{ème} pays exportateur de blé. Le Canada devient aussi un partenaire de choix en raison de ses très bonnes capacités d'approvisionnement sur les marchés internationaux. Les producteurs sont cependant souvent confrontés à des coûts de production élevés.

L'Australie fait son entrée sur le podium en 3^{ème} place à la suite d'une production de plus de 30 Mt pour cette campagne 20/21. Le pays consacre 42% des surfaces arables à la production de blé tendre. La production est aussi favorisée par des réglementations conciliantes, des coûts de production abordables et une bonne qualité de grain. Les agriculteurs doivent cependant souvent faire face aux aléas climatiques et notamment la sécheresse qui peut impacter fortement les rendements.

Enfin, la France chute à la 8^{ème} place après un bilan plus mitigé pour la campagne 20/21. Bien que l'offre en blé meunier et en blé biologique soit intéressante, le taux de protéines en retrait entraîne une baisse de points de compétitivité sur cet axe. Les incidents climatiques réguliers impactent aussi les rendements bien que de bonnes capacités de stockage permettent un

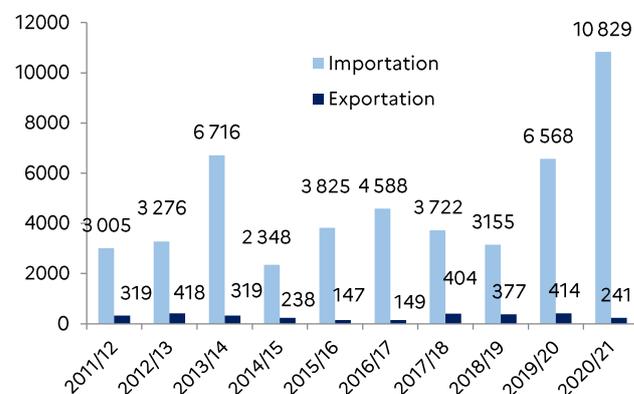
approvisionnement régulier des clients. Les agriculteurs peuvent aussi subir le poids de réglementations strictes ainsi que de coûts de production élevés alors que le positionnement géographique de la France lui permet d'avoir accès à des marchés clés en Europe et en Afrique.

Étude : pays de destination - marché du blé tendre en Chine

La Chine s'affiche comme le premier producteur de blé tendre au monde avec 133 Mt produites en 2020. Cette forte production repose sur de gros potentiels de rendements, notamment grâce à des régions clés aux rendements élevés. Sa production devrait aussi pouvoir augmenter grâce à un développement important du secteur semences.

La Chine s'appuie aussi sur de très bonnes capacités de stockage qui lui permettent de garantir la sécurité alimentaire dans le pays.

Les importations chinoises sont très fluctuantes, par exemple, en allant de 6,7 Mt pour la campagne 2013/14 à 2,3 Mt pour la campagne 2014/15. Pour la campagne 2020/21, les importations chinoises se sont établies à 10,8 Mt. Cette forte hausse répond à un accroissement de la population ainsi qu'à une augmentation de la consommation de blé tendre, soutenu par des infrastructures performantes permettant de distribuer les importations de manière efficiente. Le pays s'approvisionne principalement toujours auprès des 4 mêmes pays : les États-Unis et le Canada (pour chacun 31 %), la France et l'Australie (pour chacun 16 %).



Échanges chinois de blé tendre par campagne (en 1000 tonnes)
(Sources : USDA, CIC)

La forte consommation intérieure laisse peu de place aux exportations qui se réduisent d'année en année, s'établissant à 241 kt de blé exporté pour la campagne 2020/21.